

consensus des provinces pour que le gouvernement fédéral puisse poursuivre ses options. Je suis d'accord avec l'honorable député de Prince-Albert, monsieur l'Orateur, mais je regrette de ne pas l'avoir entendu parler de cette très importante question à la Chambre. J'aimerais croire qu'il va continuer à représenter les désirs de ses commettants.

Le député de Yorkton-Melville (M. Nystrom) s'est levé à la Chambre des communes et a parlé avec éloquence des écueils et des injustices qu'il voit dans le projet de résolution. A propos des articles 42 et 46 concernant la formule d'amendement, il a dit qu'il n'est pas correct qu'en vertu de ce projet de résolution on puisse donner un droit par une formule d'amendement puis de le retirer par un référendum de manipulation qui nie l'association fondamentale et l'essence même du fédéralisme. C'est ce qu'il a dit à la Chambre. J'espère que les députés de son parti continueront à parler comme cela, je crois qu'ils représentent véritablement leurs électeurs. C'est ce que nous entendons. C'est ce que l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) disait lorsqu'il a dit que nous devrions oublier nos différends. Je suis d'accord avec ces deux députés du N.P.D. mais j'aimerais savoir s'il y en a d'autres qui pensent de la même façon et qui n'ont peut-être pas pris la parole à la Chambre. Un seul député de ce parti a pris la parole sur le projet de résolution aujourd'hui. Si j'ai bien compris l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre, il parlait sur un amendement ou une question de règlement.

M. Knowles: Monsieur l'Orateur, j'invoque le règlement. L'honorable député ne se rend-il pas compte, en ce qui concerne notre position sur la clôture, que nous avons voté contre, aujourd'hui, en bloc? Ne se rend-il pas compte que j'ai fait un discours complet de vingt minutes aujourd'hui, y compris notre attaque contre la clôture? L'honorable député de New Westminster-Coquitlam (M^{lle} Jewett) a fait un discours complet de vingt minutes et nous en avons un autre à venir. L'honorable député ne devrait-il pas dire les choses comme elles sont?

M. McKnight: Monsieur l'Orateur, bien sûr, je rétracte mes propos sur la question dont parlait l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre, mais parfois nous entendons des discours de vingt minutes de l'honorable député sur d'autres questions. Mes excuses à l'honorable député.

Le député de Kootenay-Ouest (M. Kristiansen) a aussi pris la parole et j'ai parlé de son discours plus tôt aujourd'hui. Il disait: «Mon chef a dit que nous appuyons en principe la plupart des articles du projet de résolution, sinon tous», mais il ajoutait: «en ce qui concerne l'imposition des ressources». Il a ensuite cité l'ancien premier ministre de la Colombie-Britannique, M. Barrett, qui disait:

La Colombie-Britannique serait disposée à partager tous les droits que lui confère la constitution en matière de pétrole et de gaz naturel si le gouvernement du Canada mettait sous régie publique la totalité du pétrole et du gaz du pays.

C'est très joli pour la population de la Colombie-Britannique. Il ajoutait qu'il semble que le N.P.D. veut que la province garde la compétence sur les ressources naturelles, c'est-à-dire à moins que le gouvernement fédéral ne promette de nationaliser toutes les ressources naturelles, auquel cas il les lui céderait toutes. Je suis sûr que la population de la Colombie-Britannique serait très intéressée par cette proposition.

Cette coalition libérale-démocrate présentera un présumé amendement qui n'est acceptable que pour le premier ministre

La constitution

et pour le chef du Nouveau parti démocratique. Il n'est pas acceptable pour le premier ministre de la Saskatchewan, qui a déclaré aujourd'hui que cette mesure a rendu la négociation plus difficile pour les provinces. Il y a eu tout un chambard à propos du droit à l'imposition indirecte. Mais la plupart des ressources de la Saskatchewan ne sont pas exportées vers les autres coins du Canada, monsieur l'Orateur; elles sont exportées au-delà des frontières du Canada. Donc, l'imposition indirecte ne fait rien dans ces circonstances.

M. Blakeney a déjà trouvé un moyen de contourner l'imposition indirecte en imposant un impôt sur le revenu à la tête du puits ce qui a diminué en continuera à diminuer l'exploration pétrolière dans notre province. De cette manière on compromettra le potentiel d'autosuffisance pétrolière de notre pays.

Nous voyons le Canada comme étant plus qu'un simple gouvernement fédéral. Plusieurs députés—et pas seulement de mon parti—ont parlé sur ce projet de résolution. Une province l'accepte; deux ne sont pas sûres et sept envisagent de porter l'affaire devant les tribunaux. Le sénateur Manning s'est élevé à l'autre endroit contre le projet de résolution et le ministre politique de l'Alberta à l'autre endroit, le ministre d'État au Développement économique (M. Olson) aurait déclaré, suivant le *Sun* de Vancouver du 11 octobre.

Le ministre du Développement économique, Bud Olson, le seul albertain au Cabinet fédéral a déclaré vendredi qu'il ne favorise pas la formule d'amendement constitutionnel du premier ministre Pierre-Elliott Trudeau.

Le sénateur a dit aux étudiants de l'Université de l'Alberta qu'il préfère la formule d'amendement de l'Alberta.

Donc, ce ne sont pas seulement les députés de notre parti qui s'opposent à la motion, monsieur l'Orateur. Nous voulons savoir pourquoi il faut changer le système dans lequel nous avons fonctionné. Nous voulons savoir de quel droit le seul point de vue acceptable est celui des Libéraux. Il faut représenter plus que ce seul point de vue.

Voyons ce que représente le point de vue fédéral au Canada, monsieur l'Orateur. Il y a au total 282 sièges à la Chambre, et à l'heure actuelle il y en a un certain nombre qui sont vacants. Le gouvernement a 143 députés et une majorité de 33 sièges. Le Québec a envoyé 72 députés sur les banquettes ministérielles...

Une voix: Soixante-quatorze.

M. McKnight: ...et plus de 86 pour cent des députés libéraux viennent des provinces centrales, c'est-à-dire du Québec et de l'Ontario. Seulement 20 députés libéraux viennent des huit autres provinces réunies, deux d'entre eux de l'ouest de la frontière entre l'Ontario et le Manitoba. Qu'en est-il donc du Manitoba rural, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest?

Une voix: Il y a des députés du N.P.D.

M. McKnight: J'entends un député du côté du gouvernement dire que c'est correct parce que le NDP les appuie. J'aimerais dire aux honorables députés d'en face que, d'après les renseignements que j'ai et les discours à la Chambre que j'ai lus, les députés du N.P.D. n'appuient pas tous le gouvernement. Je les en félicite et je les félicite de parler au nom de leurs commettants.